



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
27 mai 2020  
Français  
Original : anglais

---

### **Lettre datée du 26 mai 2020, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la République bolivarienne du Venezuela auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de m'adresser à vous pour dénoncer le plus grand vol qu'ait connu la République bolivarienne du Venezuela dans son histoire récente, un vol qui a été perpétré, en toute impunité jusqu'à présent, par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, alors même que l'humanité est en proie à la pire pandémie de ces 100 dernières années.

Depuis plus de 20 ans, la République bolivarienne du Venezuela fait déposer une partie de ses réserves d'or à la Banque d'Angleterre ; ce dépôt sert de garantie pour les déposants et porteurs de billets, constitue une réserve de valeur et permet d'asseoir la valeur de notre monnaie nationale. En 2011, après le pillage des réserves d'or libyennes déposées auprès de cette même institution financière, le Gouvernement vénézuélien a décidé de rapatrier une grande partie de l'or déposé à la Banque d'Angleterre. Seule une petite partie de ces réserves d'or, qui représente aujourd'hui plus d'un milliard de dollars et qui appartient au peuple vénézuélien, a été laissée sous la garde de la Banque d'Angleterre, dans le but exclusif de garantir la bonne conduite des opérations financières internationales du Venezuela.

Or, depuis le début de l'année 2019, la Banque d'Angleterre a de facto volé plus d'un milliard de dollars au Venezuela, pratique que nous avons déjà dénoncée devant le Conseil de sécurité (voir [S/2019/117](#), [S/PV.8476](#), [S/PV.8506](#) et [S/2020/337](#)) ; en effet, elle a refusé à plusieurs reprises de se conformer aux instructions du titulaire du compte et propriétaire des réserves d'or en question, à savoir la Banque centrale du Venezuela, qui souhaitait liquider une partie de ces ressources afin de s'en servir pour acheter des biens et des services de base nécessaires au bien-être du peuple vénézuélien, notamment des vivres, des médicaments et d'autres fournitures essentielles.

La Banque d'Angleterre a fait valoir par écrit que, comme le Gouvernement de Londres avait décidé de ne pas reconnaître le Président Nicolás Maduro Moros en tant que Chef d'État et de gouvernement de la République bolivarienne du Venezuela, et à la suite de consultations avec le Ministre britannique des affaires étrangères, elle avait décidé, unilatéralement et illégalement, de désavouer M. Calixto Ortega Sánchez, Président de la Banque centrale du Venezuela.

Ce faisant, la Banque d'Angleterre a non seulement violé le caractère sacré des contrats et le droit international coutumier en ce qui concerne l'immunité d'exécution applicable aux réserves et actifs internationaux des banques centrales étrangères, mais



elle a aussi prouvé qu'elle n'était ni neutre ni transparente, et encore moins indépendante ou digne de confiance, et a ainsi perdu toute la crédibilité dont elle aurait pu disposer pour la gestion des ressources de pays dépositaires.

L'expérience du Venezuela servira donc d'avertissement supplémentaire pour toutes les nations qui ont encore des ressources sous la garde de la Banque d'Angleterre ; en effet, celle-ci peut à tout moment outrepasser son rôle de dépositaire de réserves internationales, refuser de se conformer aux instructions données par les banques centrales nationales, désavouer les gouvernements nationaux ou les titulaires de comptes et piller les fonds déposés dans ses coffres.

Depuis le début de l'année 2020, le monde entier est aux prises avec la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et subit ses effets multiples et dévastateurs. Dans notre cas, les conséquences de cette urgence mondiale sont aggravées par l'application d'une politique criminelle d'asphyxie économique qui témoigne d'une cruauté délibérée et sans limite. Conscient de cette réalité et des répercussions considérables que la pandémie risque d'avoir dans une nation déjà déchirée par les effets pernicieux de mesures coercitives unilatérales, d'autant que l'économie vénézuélienne traversait déjà une profonde récession et connaissait des niveaux élevés d'hyperinflation depuis au moins 2014 – c'est-à-dire avant même l'imposition des « sanctions » – le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies a fait figurer notre pays dans le Plan de réponse humanitaire global COVID-19.

Le blocus économique, commercial et financier qui est imposé au Venezuela nous empêche notamment d'avoir un accès normal au système financier international, au libre-échange et aux biens et services nécessaires pour assurer à la fois le bien-être de notre peuple et le respect de son droit à la vie, à la santé, à l'alimentation et au développement. De ce fait, jusqu'à présent, il a été presque impossible pour notre gouvernement de recevoir une assistance sous forme de matériel médical et de se procurer des médicaments, des équipements de protection individuelle, des vaccins et d'autres fournitures qui sont pourtant essentielles dans la lutte mondiale contre la maladie à nouveau coronavirus. Il ne fait aucun doute que l'application illégale de « sanctions » en pleine pandémie sape nos efforts nationaux et réduit nos chances de vaincre la COVID-19 au Venezuela, ce qui, dans le monde interconnecté dans lequel nous vivons, ne fait qu'accroître le risque pour nous tous.

À cet égard, permettez-moi de vous informer que, depuis avril 2020, la Banque centrale du Venezuela est en pourparlers avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), celui-ci ayant accepté de recevoir des fonds qui nous permettront justement de nous procurer ces fournitures et équipements et de bénéficier de l'assistance humanitaire et médicale dont nous aurons besoin pour lutter contre la pandémie de COVID-19. La Banque d'Angleterre a été informée de cet accord et a reçu pour instruction de liquider une partie des réserves d'or, de débloquer les fonds provenant de cette vente et de les transférer au PNUD. Mais, une fois de plus, elle nous a interdit l'accès aux réserves d'or vénézuéliennes dont elle avait la garde et a refusé de se conformer aux instructions fournies par le titulaire légitime du compte, à savoir la Banque centrale du Venezuela ; nous avons donc engagé une action en justice le 14 mai 2020.

À la lumière de ce qui précède, et sachant qu'une pandémie qui touche actuellement l'humanité dans son ensemble est indûment mise à profit, trois choses sont désormais claires : a) la Banque d'Angleterre est, de facto, un exécutant de la politique coloniale de pillage pratiquée par le Gouvernement britannique ; b) le Royaume-Uni se livre ouvertement à un acte d'extermination, qui constitue un crime contre l'humanité au sens prévu dans le Statut de Rome de la Cour pénale internationale, étant donné qu'il impose « intentionnellement des conditions de vie, telles que la privation d'accès à la nourriture et aux médicaments, calculées pour

entraîner la destruction d'une partie de la population » ; c) le Gouvernement de Londres ne se soucie pas le moins du monde de ce qu'il est convenu d'appeler la situation humanitaire au Venezuela ; en effet, sa seule intention, en se comportant comme les pirates anglais le faisaient il y a 200 ans, est de s'emparer du butin de guerre, ce qui est précisément le but ultime de l'unité créée clandestinement au Ministère britannique des affaires étrangères pour la « reconstruction » de notre pays, unité que nous avons dénoncée devant cet organe le 20 mai 2020.

Pour conclure, je vous serais reconnaissant, en votre qualité de Président du Conseil de sécurité pour le mois de mai 2020, de bien vouloir porter la présente lettre à l'attention de tous les États membres du Conseil et d'en faire publier le texte comme document du Conseil.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent  
de la République bolivarienne du Venezuela  
auprès de l'Organisation des Nations Unies  
(Signé) Samuel **Moncada**

---